



COMMUNIQUE DE PRESSE DE TRANS AIDE (ASSOCIATION NATIONALE TRANSGENRE) DU 09 FEVRIER 2011

Indépendance de la justice en France : les juges en ont les moyens !

Qu'ils suivent l'exemple de l'Allemagne qui interdit désormais la stérilisation forcée des personnes transgenres !

Le Tribunal constitutionnel allemand vient de déclarer contraires à la constitution les procédures de stérilisation forcée, chimique ou chirurgicale, des personnes trans-identitaires mises en place par l'Allemagne en 1981. Ces mesures sont désormais « incompatibles avec la dignité humaine et le droit à l'intégrité physique »... en Allemagne !

Selon les juges suprêmes du Tribunal constitutionnel fédéral allemand « il est inacceptable d'exiger d'une personne trans' qu'elle se soumette à des opérations impliquant de tels risques potentiels ainsi que des atteintes et des dommages sur la santé ». Cette décision entre en vigueur immédiatement.

Même si c'est toute la loi allemande qui doit être revue afin d'être mise en conformité avec la résolution 1728 (2010) du Conseil de l'Europe, l'interdiction de la stérilisation forcée est une 1^{er} victoire du mouvement trans-identitaire allemand !

La France, par la voix de M. Michel Mercier, ministre de la Justice, a fait le choix inverse et confirmé, le 30 décembre 2010, sa volonté d'imposer à toute personne transgenre demandant un changement d'état civil la stérilisation forcée, chimique.

Actuellement mobilisés contre le gouvernement au nom de leur indépendance, les juges français se font pourtant, de Paris à Nancy, de Lyon à Nantes, et dans tous leurs récents attendus, les relais zélés des exigences de stérilisation forcée du ministre de la Justice.

En l'absence de loi, les magistrats français – si soucieux de leur indépendance – pourraient se dispenser de se conformer aux demandes de leur hiérarchie au détriment de la dignité et des droits humains des personnes transgenres. L'indépendance, c'est aussi un état d'esprit !

Pour Trans Aide,
Stéphanie Nicot
Porte parole nationale

Trans Aide
BP 43670
54097 NANCY Cedex
Site Internet : www.trans-aide.com
Mail : info@trans-aide.com
Mobile : 06 14 69 63 51

Trans Aide – Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex • Courriel : secretariat@trans-aide.com • www.trans-aide.com
Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU